

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ  
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

**DATE :** 02/11/2020

**REFERENCE :** MARS N°2020\_94

**OBJET :** VADEMECUM RH

**Pour action**

☒ Établissements hospitaliers et médico-sociaux

**Pour information**

☒ DGOS

☒ ARS

☐ Autre :

☒ DGCS

☒ ARS de Zone

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19, d'importants besoins en renforts de personnels de santé se manifestent aussi bien dans les établissements qu'en médecine de ville.

Afin d'y répondre, les Agences régionales de santé (ARS), les établissements de santé et les établissements médico-sociaux peuvent s'appuyer sur plusieurs dispositifs. Afin de permettre une meilleure appropriation de ces dispositifs, vous trouverez joint à ce MARS un Vademecum relatif aux modalités de mobilisation des personnels. Ce MARS vise à les présenter les dispositifs existants et propose un cadre de référence pour les prioriser et les articuler entre eux.

Nous vous remercions pour votre mobilisation.

**Katia Julienne**

Directrice générale de l'offre de soin

**Pr. Jérôme Salomon**

Directeur Général de la Santé

**Virginie Lasserre**

Directrice générale de la cohésion sociale

*Signé*

*Signé*

*Signé*